



Boussayene Knani  
& Associés | Law Firm



+216 71 288 688



29 Av. Alain Savary 1002  
Le Belvédère Tunis



info@bkassocies.com.tn



www.bkassocies.com

# PRÉSENTATION:

Fondé en 2002, **Boussayene Knani & Associés** est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires en Tunisie. Fort de ses avocats, juristes et consultants issus d'universités tunisiennes et étrangères, le cabinet se distingue localement par sa taille, sa structure et par son attachement aux standards professionnels internationaux. Sa clientèle internationale représente près de la moitié de son activité.

Multidisciplinaire, **Boussayene Knani & Associés** propose à ses clients une offre juridique globale, basée sur l'expérience d'avocats d'horizons très différents. Avant d'intégrer **Boussayene Knani & Associés** chacun des associés s'est forgé une solide expérience et une grande réputation dans son secteur d'activité : magistrature, enseignement universitaire et arbitrage interne et international.

Organisé en trois pôles de compétences complémentaires, le cabinet accompagne ses clients, en conseil comme en contentieux, dans l'ensemble des domaines du droit des affaires : contentieux judiciaire, contentieux arbitral et consultations en Droit des affaires.

**Boussayene Knani & Associés** travaille en étroite collaboration avec des cabinets de premier plan, notamment en Europe et au Moyen-Orient, ce qui lui a permis d'accompagner ces dernières années de nombreux clients de renommée internationale dans leur implantation en Tunisie et dans leurs relations avec les entreprises Tunisiennes en tant que partenaires, clients ou fournisseurs.

# DISTINCTIONS :



Le Cabinet Boussayene Knani & Associés est reconnu par plusieurs répertoires et revues juridiques internationaux parmi les principaux cabinets d'avocats en Tunisie :

Chambers Global guide " This practice earns significant praise from market sources, who highlight its strength in the contentious sphere and its presence on international cases. Its broad offering includes both arbitration and commercial litigation services and general corporate and commercial advice..."

« This firm is particularly well known for its litigation work, with commentators consistently praising its expertise in this area. The team also advises on M&A, securities and banking transactions, acting on such matters for a number of international clients in the energy and hospitality sectors... ».

## CHAMBERS AND PARTNERS 2022 :

« Boussayene Knani & Associés is a well-regarded Tunisian law firm which is recognised for its deep expertise in business issues, and which has a strong foothold in the local market. Its team of highly experienced lawyers is especially noted for its extensive experience in litigation and arbitration, with the firm frequently cited as a standout for contentious matters, including competition and insolvency litigation. In addition, the firm is also highly accomplished at providing general business law advice in areas such as real estate and M&A.

### Strengths

Peers praise Boussayene Knani as « an excellent litigation firm » which is « very good in arbitration and in court. »



# DÉCIDEURS

MAGAZINE

Le cabinet d'avocats Boussayene Knani & associés est classé « **Incontournable** » en Contentieux & Arbitrage **2020**



**MENTION SPÉCIALE**

Meilleur cabinet Afrique du Nord :  
Tunisie



Le cabinet d'avocats Boussayene Knani & associés a encore été distingué dans la catégorie. Meilleur Cabinet Afrique du Nord lors de la cérémonie de remise des prix tenue le 08 juillet 2021 au Pavillon d'Armenonville à Paris.

# RÉSEAU:

Le Cabinet Boussayene Knani & Associés est investi depuis de nombreuses années au sein de réseaux internationaux d'avocats d'affaires. Cette appartenance aux réseaux offre aux clients du cabinet un accès privilégié vers des avocats et partenaires de premier plan dans d'autres pays. Le cabinet est ainsi à même d'accompagner les entreprises en dehors de la Tunisie notamment dans leur implantation dans les pays africains.

MEMBER OF  
**NEXTLAW** Referral Network 

**lexforce**  
Member of lexforce One, a network of independent law firms in  
France  Italy  Poland  
Switzerland  Tunisia  and Turkey 

Member of Interlegal Network  
  
**Interlegal**  
Wherever your business takes you.

# INTERNATIONAL / AFRIQUE :

**KISHASA**

## **CONGO 2021**

Le cabinet Boussayene Knani & associés contribue au forum économique tunisocongolais à Kinshasa

Signature de la convention de partenariat entre l'AFI Agence Foncière Industrielle Tunisienne et l'Agence pour la Promotion des Investissements Congolaise, qui ouvrira des horizons prometteurs à l'AFI.

Le cabinet Boussayene Knani & associés a eu l'honneur d'assister les parties prenantes et l'immense plaisir de contribuer à ce succès



**AGRA**

## **INDE 2020**

Boussayene Knani & associés était présent à travers Me Mehrez Boussayene en Inde (Agra) avec des consœurs et confrères venus de plusieurs pays pour discuter des questions d'actualité et d'intérêt commun



# MOSCOU

## RUSSIE 2019

Notre équipe Boussayene Knani était présente à Moscou avec nos consœurs et confrères venus des cinq continents pour échanger sur les perspectives d'évolution de la profession d'avocat et les dernières pratiques innovantes du secteur



**LOMÉ**

## **TOGO 2020**

Boussayene Knani Law Firm a eu le plaisir d'assister la présidence de la république et le gouvernement togolais dans la rédaction de la loi portant sur l'identification nationale biométrique en collaboration avec E&Y

Le parlement togolais a voté le 3 septembre 2020 le projet de loi portant identification des personnes physiques au Togo. L'e-ID Togo va doter chaque personne sur le territoire togolais d'un numéro unique d'identification. Soutenu par le programme WURI de la Banque mondiale, l'e-ID Togo présente de multiples enjeux d'ordre socioéconomique et sécuritaire.



# PARMI NOS CLIENTS :



TotalEnergies



(ENI) Ente nazionale idrocarburi



(ETAP) Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières



Zallaf Libya Exploration and Production Oil & Gas Company



Murzuq Oil Services Libya Ltd (MOSL)



(GIZ) Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit



Algerian Embassy



Tunisie Télécom



(AFI) Industrial Land Agency



Philip Morris



Burger King



Quick Belgium

Kellogg's

LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

(SVR) Société  
pharmaceutique française  
Laboratoire SVR

البنك المركزي التونسي  
Banque Centrale de Tunisie

(BCT) Central Bank of  
Tunisia

هيئة السوق المالية  
CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER  
FINANCIAL MARKET COUNCIL

(CMF) Financial  
Market Council

BANQUE FÉDÉRATIVE  
Crédit Mutuel

(BFCM-CIC) Banque fédérative  
du Crédit mutuel

CAISSE  
D'ÉPARGNE

BANQUE  
POPULAIRE

(BPCE) Banque populaire /  
Caisse d'épargne française

BSIC  
BANQUE SAHÉLO-SAHARIENNE  
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

Banque Sahélo-saharienne  
pour l'Investissement et le  
Commerce

BANQUE DES ETATS  
D'AFRIQUE CENTRALE

(BEAC) Banque des États  
de l'Afrique Centrale

البنك  
التونسي  
BANQUE DE TUNISIE

(BT) Banque de Tunisie

A&T BANK

(A&TBANK) Arap  
Türk Bankası A.Ş

MONOPRIX

Monoprix

Géant  
Casino

Géant



(GFH) Tunis Bay-Gulf  
Finance House



Cementos Portland  
Valderrivas



Presidency of the republic  
of Togo



Henner Group



Ipsen Logistics



Humanité & Inclusion Tunisie  
(Handicap International)



Dusit Hotels (Thaïlande)



Condor Flugdienst



Tunisia Duty Free SA



Islamic International  
Arab Bank

# NOS RÉFÉRENCES :

## ECHANTILLON D'AFFAIRES TRAITÉES

### 1 ARBITRAGE INTERNE ET INTERNATIONAL

Les avocats du cabinet interviennent de manière très régulière en tant qu'avocats ou arbitres dans des affaires internes et internationales (CCI, CIRDI, London Court of International Arbitration LCIA et autres) :

- **Arbitrage CCI:** ECUMED PETROLEUM ZARZIS LTD. (EPZ) C/ ENTREPRISE TUNISIENNE D'ACTIVITES PETROLIERE (ETAP), Tunisie (2022).
- **Arbitrage CCI:** Alliance International Holding B.V C /Tunis Bay Project Company (TBPC) (2022).
- Reconnaissance et exequatur d'une sentence arbitrale GAFTA opposant Seaboard Overseas Limited « SOL » à Nutrisud SARL et Medimix SARL. (2022)
- Représentation et assistance de la Société Afrique Acier (SAFAC) contre le groupe suisse Duferco devant « The London Court of International Arbitration (LCIA) » (Avocat de la partie adverse : Clyde & co LLP London) (2022)
- Représentation de la société TOTAL dans une affaire d'arbitrage CCI opposant TOTAL à société pétrolière en Tunisie. (2019)
- Représentation de TUNISIE TELECOM dans un arbitrage CCI (affaire en rapport avec l'opérateur mauritanien MATTEL (Enjeu : 100 Millions de dollars). (2019)
- **Arbitrage International CCI n°16395/ND :** Hirvalon Finance LTD (Iles vierges Britanniques) et Gladinan Invest LTD (Iles vierges Britanniques) C/ Julien Sprecher (France) Alex Berrier (France) Sprecher Berrier & Partners FZCO (Dubai).
- **Arbitrage CIRDI :** Etat tunisien C/ un acteur de la place bancaire ayant acquis une participation en capital dans un établissement financier du secteur public

- **Arbitrage international** : ce litige ayant opposé un Groupe tunisien opérant dans le secteur des travaux publics à un Groupe espagnol, a porté sur l'indemnisation du préjudice découlant de la rupture abusive des pourparlers relatifs à la construction d'un stade olympique à Tunis.
- **Arbitrage international** : Groupe Hôtelier tunisien C/ Chaîne SOL (Espagne).
- **Arbitrage ad hoc** : Entreprise des Travaux Pub du Sahel C/ Hôtel Thalasso Mahdia .
- **Arbitrage ad hoc** : Groupe tunisien leader dans le secteur de la pisciculture C/ société étrangère ayant réalisé les travaux de construction des bassins d'élevage. Ce litige a porté sur l'indemnisation du préjudice suite à des malfaçons à l'issue des travaux de construction.
- **Arbitrage ad hoc** : Ce litige a opposé une entreprise pétrolière française à une société de production, distribution et commercialisation de produits pétroliers. Ce litige porte sur la violation d'une clause de préemption incluse dans le pacte d'actionnaires.
- **Arbitrage international CCI** : Tunisie Télécom C/ COMATEL & BSA. Il s'agit d'un différend entre actionnaires portant sur la cession d'un bloc d'actions.
- **Arbitrage ad hoc** : Venus Hôtel Management C/ Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet.

## 2 DROIT DE LA CONCURRENCE / DROIT DE LA DISTRIBUTION :

- Représentation de la société pharmaceutique française Laboratoire SVR dans une importante affaire de concurrence déloyale et d'abus de dépendance économique devant le Tribunal administratif. (2020)
- Représentation de Kellogg's devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec un distributeur tunisien. (2020)
- Représentation de la société espagnole ACESUR devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec un fournisseur tunisien. (2020)
- Représentation de l'opérateur de télécommunications OOREDOO Tunisie devant le Conseil de la concurrence dans une affaire d'entente illicite sur les paliers de facturation. (Autre partie impliquée : Orange Tunisie). (2020)
- Représentation de la société pharmaceutique tunisienne « Théra » devant les tribunaux judiciaires et devant le Conseil de la concurrence dans des litiges relatifs au brevet de médicament et à l'abus de position dominante. (Autre partie impliquée : Servier). (2022)
- Conseil du leader de la distribution MONOPRIX pour l'acquisition du réseau de distribution SAHARA
- Défense de la société TUNISIA DUTY FREE SA dans un litige de concentration et d'entente illicite mettant en cause la légalité d'octroi de la concession d'exploitation des free[1]shops au profit de la société. Cette société a vu le jour suite à l'appel d'offre international organisé par l'OACA en 2014 et remporté par un consortium constitué par les trois sociétés HEINEMANN, ATU et HAMILA.

### **3 FUSIONS ACQUISITIONS :**

Les opérations de fusions-acquisitions sont l'une des activités phares du cabinet Boussayene Knani & Associés. Le cabinet a assisté, dans le cadre d'opérations transfrontalières, des groupes d'envergure internationale et des PME opérant dans des secteurs d'activité variés :

- Assistance à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) dans l'acquisition auprès d'ASTREE de la moitié de sa participation dans la Banque de Tunisie. (Autre cabinet impliqué : Bredin Prat). (2020)
- Conseil de la société allemande de logistique IPSEN LOGISTICS pour la vente de sa filiale tunisienne à TTR. (2019)
- Conseil des hôtels Palm Beach dans le cadre de la vente de trois hôtels à une société du groupe TUI (2020)
- Conseil du leader tunisien de l'agroalimentaire, la Société Meunière Tunisienne (Randa), dans le cadre d'un projet d'acquisition d'une participation de 23% dans le capital de la société
- Conseil de la société espagnole Cementos Portland Valderrivas dans le cadre de l'acquisition du producteur tunisien de ciment SOCIETE DES CIMENTS D'ENFIDHA
- Conseil du leader de la distribution MONOPRIX pour l'acquisition du réseau de distribution SAHARA CONFORT ;
- Conseil d'un investisseur tunisien dans le cadre de la fusion entre GABES BAY RESORTS et la société de promotion immobilière "DOUIRET "
- Conseil de la Banque Nationale Agricole BNA dans le cadre d'une fusion impliquant sa société de capital-risque

### **4 INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE (FRANCHISES ET VENTE D'HÔTELS)**

Le cabinet s'est forgé une grande réputation dans les investissements étrangers notamment dans le secteur touristique :

- Conseil des hôtels Palm Beach dans le cadre de la vente de trois hôtels à une société du groupe TUI (2020)
- Assistance d'une chaîne hôtelière tunisienne dans la vente de trois Hôtels (un à Hammamet et deux à Djerba)
- Assistance d'une chaîne hôtelière tunisienne dans le cadre de la vente de l'hôtel Movenpick Sousse
- Assistance de Dusit Hotels (Thaïlande) dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière en Tunisie
- Assistance de la société hôtelière Port Prince dans le cadre de contrats de gestion hôtelières avec Golden Tulip et Deep Nature

- Assistance d'une société hôtelière dans le cadre de la vente de Hôtel El Menzah Hammamet à une société du groupe El Mouradi.
- Assistance d'une chaîne hôtelière tunisienne dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière (hôtel cinq étoiles à Djerba) avec une société de Tui.
- Gestion de plusieurs arbitrages dans le secteur hôtelier
- Assistance de la société Condor Flugdienst dans plusieurs affaires contentieuses contre une chaîne hôtelière tunisienne dans le cadre d'un litige en rapport avec la faillite de Thomas Cook

## **5 DROIT DU TRAVAIL :**

- Assistance du Groupe Henner, groupe international de gestion et de courtage d'assurances de personnes dans le cadre de dossiers de licenciement.
- Assistance de la société espagnole MAPFRE dans des dossiers relatifs à la gouvernance d'entreprise et au droit du travail en relation avec sa filiale tunisienne ;
- Assistance de la GIZ « La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit » dans plusieurs dossiers relatifs au droit du travail
- Assistance de l'organisation de solidarité internationale Humanité & Inclusion Tunisie (Handicap International) dans des dossiers relatifs au relations individuelles du travail

## **6 VOLET AFRICAIN :**

- Assistance de la Banque sahélosaharienne d'investissement et de commerce (BSIC) dans un large spectre d'activités.
- Assistance des gouvernements africains dans différents types d'investissement et dans la modernisation de leurs législations: Assistance du gouvernement togolais dans la rédaction de la loi portant sur l'identification nationale biométrique en collaboration avec E&Y. (2020)
- Assistance de la Banque des États de l'Afrique Centrale dans la révision de la réglementation des changes et son application aux sociétés pétrolières et minières opérant dans la région (2021).
- Accompagnement d'AMA construction dans le cadre de son implantation en Ouganda et du renforcement de sa présence en Afrique sub Sahrienne (2022).

# 7

## DROIT BANCAIRE :

- Assistance de la « BERD » La Banque européenne pour la reconstruction et le développement dans le cadre d'une transaction impliquant un prêt à une entité tunisienne ;
- Conseil de la BIAT Bank dans le cadre d'un accord-cadre ISDA avec une grande banque allemande ;
- Assistance de la banque française BPCE sur une série de questions de gouvernance d'entreprise en relation avec sa filiale tunisienne BTK ;
- Assistance de la BIAT Bank sur une série de questions de gouvernance d'entreprise et de conformité en relation avec sa filiale LA PROTECTRICE. (garanties bancaires, comptes bancaires, responsabilité bancaire, crédit documentaire).
- Représentation de la banque turque Arab Türk Bankası A.Ş. devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec une société tunisienne. (2020) ;
- Avis juridiques à plusieurs banques de la place de Tunis sur des questions de crédit documentaire, garantie à première demande, blanchiment d'argent et autres.
- Assistance de l'ATB dans une affaire de blanchiment d'argent
- Elaboration de modèles de contrats bancaires pour une grande banque de la place.
- Avis juridiques à la Banque Centrale de Tunisie.
- Banque fédérative du Crédit mutuel (BFCM-CIC): conseil du CIC dans l'acquisition du bloc d'actions de la Banque de Tunisie (13% du capital) détenu par l'Etat tunisien
- Union Internationale des Banques (UIB) : Due diligence pour le compte du Crédit Lyonnais à l'occasion de la privatisation de l'UIB 2003
- Banque Franco Tunisienne (BFT) : privatisation 2007
- Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) : conseil et étude en rapport avec le changement de sa vocation de banque de développement en banque universelle
- Union bancaire pour le commerce et l'industrie (UBCI) : Fusion par absorption de filiales
- Société Tunisienne de Banque (STB) 1999 : Fusion absorption de la Banque Nationale de développement Touristique (BNDT) et de la Banque de Développement Economique de Tunisie (BDET)
- Banque populaire-Caisses d'épargne (BPCE) : études portant notamment sur le statut des dirigeants
- BIAT : conseil de la banque dans le cadre de divers opérations (l'activité du conseil d'administration, Statut des dirigeants, Révision et refonte des contrats de la banque)
- Société Tuniso Saoudienne d'Investissement et de Développement (STUSID BANK) : modification des statuts et mise en conformité avec la législation en vigueur

- Banque nationale Agricole (BNA) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse
- Assistance de SHELL dans le cadre de la mise en conformité par rapport à la réglementation des changes
- Banque de Tunisie (BT) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse
- BFT : Arbitrage international en matière bancaire CIRDI
- Représentation de la banque turque Arab Türk Bankası A.Ş. devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec une société tunisienne. (2020)
- Assistance de la Banque des États de l'Afrique Centrale dans la révision de la réglementation des changes et son application aux sociétés pétrolières et minières opérant dans la région (2021).
- Banque Franco tunisienne (BFT) C/ SOCODAL Tunisie. Représentation de la BFT dans une affaire contentieuse relative au dédommagement suite au refus de renouvellement du crédit.
- Islamic International Arab Bank (Jordan) : assistance dans le cadre d'une procédure d'exequatur en Tunisie

## 8

### **DROIT BOURSIER :**

- Introduction en bourse de plusieurs entreprises notamment celles opérant dans le secteur cimentier et agro-alimentaire
- Assistance du Conseil du Marché Financier
  - Offres publiques de vente ;
  - Offres publiques d'achat ;
  - Délit d'initié.
  - Sanctions contre les intermédiaires en bourse

## 9

### **GRANDS PROJETS :**

- Assistance du groupe tchèque Geosan dans la construction du projet « Cité de la culture » à Tunis;
- Assistance de Tunis Bay-Gulf Finance House (GFH) (Bahreïn) dans le cadre de la construction d'un grand projet résidentiel Tunis Bay ;
- Assistance du Groupe Bukhater (Émirats Arabes Unis ) dans le cadre du méga projet Tunis Sport City

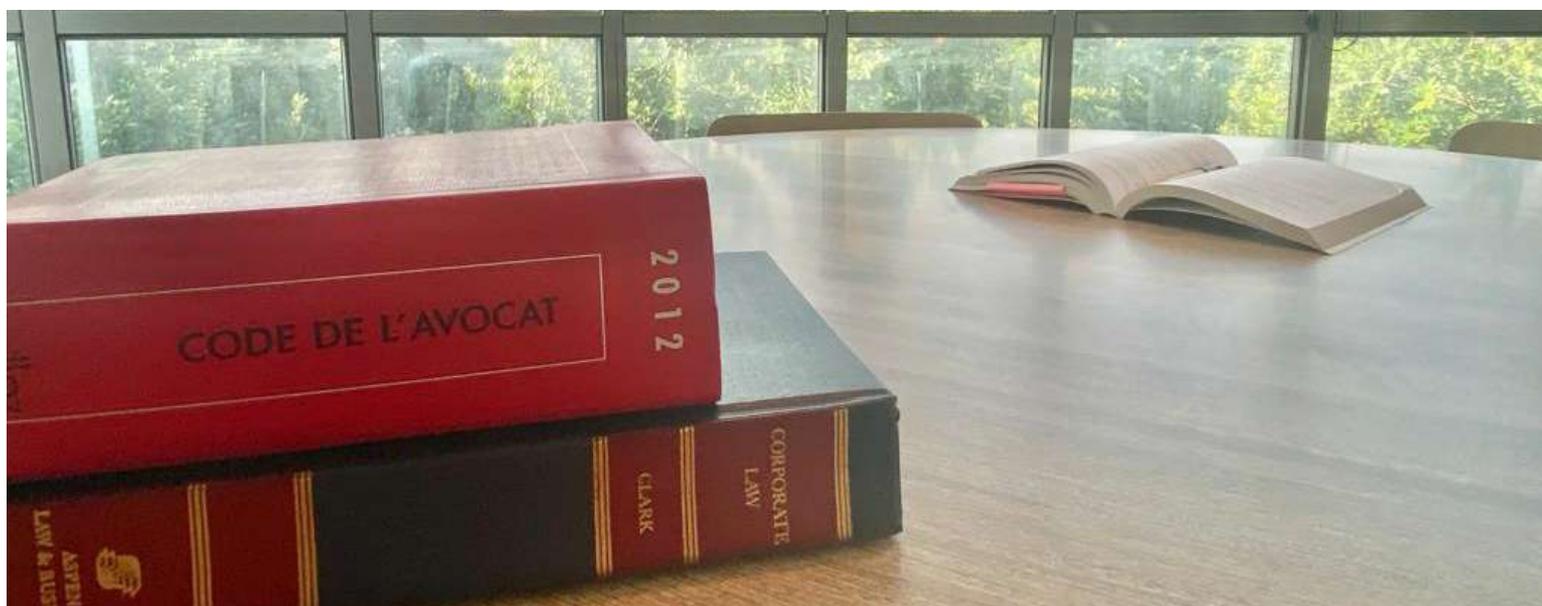
- Assistance de l'entrepreneur EPC Socobat-Etelec dans la construction clé en main d'une centrale solaire pour une coentreprise ENI/ETAP à Tataouine en Tunisie
- Conseil et due diligence sur un projet de parc éolien pour Total Eren dans le cadre d'un appel d'offres du gouvernement tunisien (régime de concession) ;
- Conseil juridique dans le cadre d'un accord de financement de 30 millions d'euros entre la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) et la Société Tunisienne de l'Electricité et du GAZ (STEG) pour le financement des importations de gaz en provenance d'Algérie;
- Assistance de la SITEX (une importante entreprise textile en Tunisie) dans le cadre d'un projet de cogénération (PCCE) en collaboration avec Clarke Energy;
- Assistance de l'Obrascón Huarte Lain (OHL) groupe de BTP (bâtiment et travaux publics) espagnol à lancer un appel d'offres pour la construction d'installations de stockage de pétrole à Rades Tunisie ;
- Conseils et diligence dans le cadre d'un projet de centrale à cycle combiné alimentée au gaz de 471 MW (régime de concession) dans le cadre d'un appel d'offres du gouvernement tunisien
- Assistance juridique dans le cadre d'un accord de financement de 11,5 millions d'euros conclu entre la banque de développement allemande KfW et la société d'énergie publique STEG pour l'extension de la centrale solaire de Tozeur II
- Représentation de TOTAL dans une affaire d'arbitrage opposant TOTAL à des sociétés pétrolières partenaires concernant l'exploitation d'installations de stockage de pétrole à Rades Tunisie
- Représentation de l'ETAP (société pétrolière publique tunisienne) dans des affaires d'arbitrage relatives à l'exploitation conjointe de concessions pétrolières (2022)
- Représentation de ENI dans le cadre d'un important différend fiscal avec les autorités fiscales tunisiennes
- Assistance de SHELL dans le cadre de la mise en conformité par rapport à la réglementation des changes
- assistance juridique dans le cadre d'un accord de financement de 108 millions d'euros entre la Banque africaine de développement agissant en tant qu'administrateur du Fonds spécial Afrique Croissante Ensemble (AGTF) et la Société Tunisienne de l'Electricité et du GAZ (STEG) pour le financement du développement et de l'équipement du réseau de transport d'électricité;
- Assistance d'un consortium germano-chinois pour la construction clé en main d'une centrale solaire en Tunisie

- Assistance d'un entrepreneur chinois EPC pour la construction clé en main d'une centrale solaire à Kairouan
- Assistance de Zallaf Libye, filiale à 100% de NOC, dans la création d'une entreprise de support technique en Tunisie ;
- Assistance Murzuq Libye dans la création d'une filiale en Tunisie

## 11

### CONTENTIEUX:

- Défense de Monoprix contre L'andor (action en dédommagement) 2021
- Défense de Monoprix contre Givenchy (Dédommagement / concurrence déloyale) 2016
- Défense de la SITEX contre la société Lamwel (mise en faillite) 2022
- Défense de la société Condor contre SDE Touristique groupe les orangers (saisie d'avion suite à des décisions de justice rendues en Tunisie contre Thomas Cook) 2022
- Défense de la Banque de Tunisie (Recouvrement / action paulienne) 2020
- Assistance de la SOTUTEL dans des dossiers de recouvrement de créances dans le cadre de ses activités internationales



# EQUIPE :



**MAÎTRE MEHREZ BOUSSAYENE**

## **AVOCAT À LA COUR DE CASSATION**

Membre de la Cour d'Arbitrage International de Londres  
Président du Comité National Olympique Tunisien depuis 2013  
Arbitre près du Comité National d'Arbitrage Sportif de Tunisie  
Membre de la Cour d'Arbitrage Internationale de Londres « LCIA »

Ancien magistrat, Mehrez BOUSSAYENE exerce depuis près de 40 ans plusieurs disciplines du Droit des affaires et du Droit judiciaire et immobilier, tant en contentieux qu'en conseil et en arbitrage. Cette double expérience lui a permis de disposer d'une grande expérience dans des domaines variés.

**Barreau : Tunis 1984**

## **FORMATION :**

**Juin 1983 :** Licence en droit privé : Faculté de Droit, des Sciences Politiques et Economiques de Tunis.

**Août 1983 :** Concours National de magistrature :

**1983 – 1988 :** Magistrat

- Conseiller détaché auprès de la Cour d'appel de Tunis.
- Juge rapporteur au Tribunal Immobilier de Tunis.
- Juge rapporteur au Tribunal de première instance de Tunis ; juge commissaire (Procédures collectives).
- Juge d'instruction à Tunis

**1986–1988 :** Membre élu du Conseil Supérieur de la Magistrature (présidé par le Chef de l'Etat et membre du Conseil de discipline des magistrats.

**1988 :** Membre fondateur de l'Association des Magistrats Tunisiens.

**Avril 1984 :** Concours National d'aptitude à la profession d'avocat.

**1989 – 2000 :** Titulaire de plusieurs diplômes en conciliation et arbitrage international de la

Chambre de Commerce International de Paris "CCI".  
Membre de l'Union Internationale des Avocats « UIA ».  
Arbitre International en Droit des Affaires et Droit du Sport.  
Arbitre au Comité National d'Arbitrage Sportif en Tunisie « CNAS ».

### Domaines d'expertise

- Droit pénal des affaires
- Droit des sociétés
- Droit des investissements étrangers
- Droit des contrats civils et commerciaux
- Private equity
- Droit immobilier
- Droit commercial
- Droit civil
- Droit du travail
- Droit des procédures collectives
- Arbitrage».

## PUBLICATIONS :

### Articles, commentaires et notes publiés

- « **Droit de la concurrence et droit de la consommation** », article publié à la RJL 1996.
- « **Procédures d'urgences** », Ouvrage collectif, publications de l'Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA) 2000.
- « **Ma vision pour la Tunisie** », ouvrage socio-politique, publié par la maison d'édition « Cérès Production » 2014.
- « **Covid-19 et adaptation du droit du travail** », publié à Infos Juridiques avril 2020.
- « **Le COVID 19 et le report des échéances des crédits bancaires** », publié à Infos Juridiques juin 2020.

## ACTIVITÉS ASSOCIATIVES :

- **1986-1990 :** Président de la Commission juridique et institutionnelle « Tennis Club de Tunis ».
- **1990-2001 :** Secrétaire Général du Tennis Club de Tunis.
- **2003-2009 :** Président du Tennis Club de Tunis pour trois mandats consécutifs.
- **2005 :** Lancement du plus grand tournoi de Tennis de Tunisie : le « **Tunis Open** » (ATP) et organisation des éditions de 2005 à 2009.
- **2009-2013 :** président de la Fédération Tunisienne de Tennis pour deux mandats consécutifs.

- **2012 - 2016** : Vice-Président de l'Union Arabe de Tennis
- **Mars 2013** : Président du Comité National Olympique Tunisien « CNOT ».
- **Juillet 2013** : Membre du Comité Exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique « ACNOA » :
- **Juillet 2013** : Membre du Comité Exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique « ACNOA » :
  - **Président de la Zone I de l'ACNOA** (création de la commission des athlètes de la Zone I en 2015).
  - **Président de la Commission juridique de l'ACNOA** (Elaboration des Statuts de l'ACNOA).
  - **Membre de la Commission Rio 2016** pour la préparation des meilleurs athlètes africains aux JO de RIO.
- **2014-2018** : Membre de la commission des relations internationales de L'Association des Comités Nationaux Olympiques « ACNO ».
- **2016**: Membre de la Commission Culture et Patrimoine Olympique du CIO et Membre du groupe de travail « **Les Attachés Culturels** ».
- **Mars 2017 - Décembre 2021** : Président du Comité National Olympique Tunisien « CNOT » (deuxième mandat).
- **Depuis Septembre 2021** : Président de la Commission Juridique de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA).
- **Depuis Octobre 2021** : 1<sup>er</sup> Vice-président du Comité International Des Jeux Méditerranéens "CIJM".
- **Depuis Décembre 2021** : Président du Comité National Olympique Tunisien « CNOT » ( troisième mandat).

## LANGUES :

Arabe Français Anglais



**MAÎTRE YOUSSEF KNANI**

**Avocat à la Cour de cassation  
Docteur en Droit (Paris II Assas)**

**Arbitre**

**Agrégé des facultés de Droit**

**Décoré de l'Ordre National du Mérite Culturel.**

**Membre de la Cour d'Arbitrage International de Londres**

Youssef KNANI est spécialisé en arbitrage, droit commercial, droit bancaire et droit boursier. Il intervient notamment dans des opérations de fusions-acquisitions et traite régulièrement des différends relevant du contentieux général des affaires.

Il conseille les entrepreneurs, les dirigeants de société, des banques d'affaires, des fonds d'investissement et plus généralement les prestataires de services d'investissement.

Maître Youssef Knani est également actif dans l'arbitrage interne et international. Il y intervient tant comme conseil que comme arbitre ou président du tribunal arbitral (CCI, CCAT et ad hoc).

**Barreau : Tunis 1982**

## **FORMATION :**

- **Juin 1969** : Baccalauréat : Prix du Gouverneur de Tunis. Prix d'anglais de l'ambassade américaine.
- **1973** : Licence en droit privé : Major de promotion. Prix du Président de la République.
- **1980** : Doctorat d'Etat en Droit Privé : Mention T.B Paris II Assas. Thèse retenue par le jury pour la participation au concours des thèses françaises.
- **1982** : Agrégation en droit privé (Major du concours).
- **1995** : American University. Washington D.C. Studies on American Political and legal system.

### **Domaines d'expertise**

- Droit des sociétés commerciales
- Arbitrage interne et international
- Droit des affaires
- Fusion-acquisition
- Private equity
- Joint-Venture
- Droit des investissements étrangers
- Droit bancaire et bousier
- Droit de la concurrence
- Droit de la franchise

## DISTINCTIONS :

**Chambers & Partners 2021** "Youssef Knani enjoys an excellent reputation for his expertise in corporate/commercial law. He exhibits deep knowledge of banking and stock market law and is involved in M&A transactions. Interviewees say he is « very well respected. »

**Chambers & Partners 2022** : « Based in Tunis, Youssef Knani enjoys an excellent reputation in the disputes arena, with his work encompassing a mix of litigation and arbitration proceedings. He is also able to advise on M&A, capital markets and franchising matters. « He's highly regarded in this space. » « He is well known as a good litigator».

## LANGUES :

Arabe, Français et Anglais.

## ENSEIGNEMENT :

- **1982-1984** : Maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Tunis. Matières enseignées : le droit commercial (Effets de commerce, faillite et contrat commerciaux, droit du travail et droit commercial )

-**1984- 1987** : Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Tunis. Matières enseignées : le droit commercial (Effets de commerce, droit de la faillite, actes de commerce, fonds de commerce, sociétés commerciales et .

-**1987- 2012** : Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis (Tunis II).

## **1. Matières enseignées de 1984 à 2012**

- Droit commercial approfondi, DEA de Droit des Affaires ;
- Droit du financement du commerce international : DESS de Droit du Commerce International (crédit documentaire, garanties à première demande, assurance, crédit à l'exportation, crédit acheteur, crédit fournisseur) ;
- Droit des sûretés immobilières : DESS de Droit Foncier.
- Droit commercial : Maîtrise en Droit privé (actes de commerce, commerçants, fonds de commerce, sociétés commerciales, instruments de crédit et instruments de paiement, entreprises en difficultés et faillite).
- Droit des biens (propriété mobilière et immobilière, copropriété, partage, servitudes et usufruit).

## **2. Encadrement de thèses de doctorat**

- L'intervention du juge dans le fonctionnement des sociétés commerciales
- Le statut juridique des dirigeants de sociétés commerciales ;
- Le capital social, gage des créanciers ;
- Le factoring interne et international ;
- La transmission passive des obligations ;
- Le statut juridique de la caution ;
- Le régime juridique de la promotion immobilière (Thèse de doctorat. Université de Paris 12).

## **3. Jurys**

- Président du jury national de recrutement des assistants (1988)
- Président du jury national de recrutement des maîtres-assistants (1995)
- Président du jury national de recrutement des professeurs agrégés 1999 et 2003.

# **PUBLICATIONS :**

## **1. Ouvrages**

- Traité de Droit Commercial tunisien en 476 pages (instruments de crédit et instruments de paiement) ; 3e édition en 2005, Publication du Centre d'Etudes, de Recherche et Publications Universitaires (CERP).
- Traité de Droit des biens, 366 pages, en collaboration avec le Professeur Faouzi Belkenani. Centre de Publications Universitaires (CPU) 2003.

## 2. Articles, commentaires et notes publiés

- Réflexions sur l'administrateur indépendant, février 2020 ;
- Aspects juridiques de la langue de l'arbitrage, Revue de l'Arbitrage 2020 ;
- Le banquier et l'entreprise en difficulté ;
- L'Etat et l'entreprise ;
- Les clauses d'agrément et de préemption dans les cessions d'actions ;
- Les règles de quorum et de majorité dans l'AGE ;
- Les nouveaux droits des associés ;
- Les sociétés professionnelles d'avocats ;
- L'abus de position dominante dans le droit de la concurrence (communication aux Journées tuniso-françaises Commerce et Droit);
- La réforme du droit de la concurrence (conférence Casablanca 2002)
- Le droit pénal du chèque (commentaire de jurisprudence) ;
- L'erreur de l'acheteur sur la constructibilité du terrain acheté (commentaire de jurisprudence) ;
- Les conflits d'intérêt entre la société anonyme et ses dirigeants (commentaire de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales) ;
- La concurrence de la société par ses dirigeants et cadres ;
- Le consortium d'entreprises ;
- Le siège social ;
- La politique de clémence dans le droit de la concurrence ;
- Rapport de synthèse aux travaux de la Faculté de Droit de Sousse sur l'apport du nouveau Code des Sociétés Commerciales ;
- Les groupes de sociétés ;
- Le bénéficiaire effectif ;

## **PARTICIPATION À DES COMMISSIONS DE RÉFORMES LÉGISLATIVES :**

Membre de la commission chargée de la réforme du Code des Sociétés Commerciales (2009) ;

Consultant : Projet de loi régissant le leasing en Tunisie ;

Consultant : Réforme du droit des sûretés mobilières (2019) ;

Consultant : La réforme du droit marocain de la concurrence (conférence Casablanca 2002)



**MAÎTRE AMINE KNANI**

## **AVOCAT À LA COUR**

### **Membre de la Cour d'Arbitrage International de Londres**

Amine KNANI a rejoint **Boussayene Knani & Associés** en Janvier 2010. Il assiste régulièrement les sociétés étrangères dans leurs implantations en Tunisie et accompagne fréquemment des entreprises de toutes tailles en conseil comme en contentieux, pour traiter l'ensemble de leurs demandes dans les domaines du droit des affaires et droit du travail.

Amine KNANI est également spécialisé en droit de la concurrence et de la distribution. Il se consacre notamment au contentieux de la concurrence devant le Conseil de la concurrence.

Il est également spécialisé dans la rédaction de tous les types de contrats : contrat de vente immobilière, contrat de vente d'hôtel, acte de cession d'actions, contrat de prestations de services, contrat de sous-traitance, cession de marque, Contrat de prêt, contrat de location, contrat de travail, contrat de collaboration, contrat de distribution, contrat de vente en ligne...

Avant de rejoindre Boussayene Knani & Associés il a eu une expérience au sein du département M&A / Corporate du cabinet Gide Loyrette Nouel (Paris) et à la direction juridique de la multinationale Saint-Gobain (Paris).

**Barreau : Tunis 2011**

## **FORMATION :**

**2008 :** Master II en Droit international et comparé (Université Toulouse 1 Capitole) Mémoire : La mise en œuvre du Droit de la concurrence. Directeur de recherches : Sylvaine Peruzzetto

**2007 :** Maitrise en Sciences Juridiques (Assez bien). Faculté des sciences juridiques politiques et sociales Tunis II.

**Distinctions:**

Chambers & Partners 2018 "Up-and-comer Amine Knani is active on a wide variety of corporate and commercial mandates such as foreign investments and anti-competitive agreements. His client service is often praised and one source reported that he is very precise and much disciplined..."

**Langues :**

Français Anglais Arabe

**Domaines d'expertise**

- Arbitrage
- Droit des affaires
- Droit des sociétés
- Droit de la concurrence
- Droit des ententes illicites
- Abus de positions dominantes
- Abus de dépendance économiques
- Concentrations économiques
- Droit des contrats civils et commerciaux
- Droit immobilier
- Droit des marques
- Droit du travail

**ACTIVITÉS ASSOCIATIVES :**

- Membre de l'UIA (Union Internationale des avocats).
- Membre de l'AIJA (Association Internationale des jeunes Avocats)

**PUBLICATIONS :**

- La notion d'entreprise dans la jurisprudence du conseil de la concurrence » (infos juridiques, la revue du droit janvier 2015)
- La nouvelle jurisprudence du conseil de la concurrence en matière de dépendance économique collective. (Infos juridique, la revue du droit février 2017)
- La représentation commerciale exclusive : évolution de la législation (Infos juridique, la revue du droit juin 2018)



**MAÎTRE INES YOUSSEF**

## **AVOCATE À LA COUR | DOCTEUR EN DROIT**

### **Membre de la Cour d'Arbitrage International de Londres**

Ines YOUSSEF a rejoint Boussayene Knani & associés en 2016. Elle est spécialisée dans le domaine du droit des sociétés et du droit bancaire et boursier.

Elle est docteur en Droit et enseigne différentes disciplines du Droit privé notamment à la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales de Tunis.

Avant de rejoindre le cabinet Boussayene Knani & associés, Ines Youssef était avocate dans un cabinet d'avocats généraliste à Tunis.

Elle a également eu une expérience au sein de cabinets spécialisés en droit des affaires à Paris.

**Barreau : Tunis 2011**

## **FORMATION :**

**2008 :** Master II « Droit des affaires et de l'économie », université Paris I Panthéon-Sorbonne, France.

Mémoire : Le traitement des créances douteuses : Directeur de recherches : M. G. PARLEANI.

**2007 :** Maîtrise en Sciences Juridiques. Faculté des sciences juridiques politiques et sociales Tunis II. (Major de la promotion).

**2012 :** Thèse de doctorat en cotutelle internationale entre l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (France) et la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis (Tunisie).

Sujet : « L'intermédiation financière, étude comparée des droits américain, français et tunisien », thèse sous la direction de M. G. PARLEANI, Université Paris I Panthéon-Sorbonne et M. Y. KNANI, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

### Activités associatives :

Membre de l'association des experts bancaires et financiers internationaux tunisiens.

Membre de l'association Européenne du Droit Bancaire et Financier (AEDBF France)

### Langues :

Français Anglais Arabe

### Domaines d'expertise

- Arbitrage
- Droit des affaires
- Private equity
- Droit des sociétés
- Droit des contrats civils et commerciaux
- Droit bancaire et boursier
- Fusion-acquisition
- Droit des entreprises en difficultés

## PUBLICATIONS :

- « **A la recherche d'une notion de marché financier en droit tunisien** », contribution Ouvrage Collectif Droit financier.
- « **La notion de marché financier** », contribution ouvrage collectif Droit financier. ( A paraître).
- « **La pension livrée** », Publication des actes de la Journée Farouk MECHRI sur « Les Mutations du Droit commercial », Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, Tunis,12 Mai 2016.
- « **La gouvernance des institutions de microfinance** », Publication DRIMAN des actes de la Journée Mohamed Zine, faculté de Droit et des sciences politiques de Tunis, 13 Novembre 2015.
- « **Les instruments financiers en droit tunisien : réflexion sur l'introduction des produits dérivés** », Annales des sciences juridiques, FSJEGJ, 2013-2014.
- « **La BVMT dans la mutation des marchés financiers** », Revue tunisienne de Banque, de finance et de gouvernance, Avril 2010, p. 46.



## **SELIM KNANI**

Consultant juridique

Selim KNANI a rejoint **Boussayene Knani & Associés** en 2015. Il assiste régulièrement les sociétés étrangères dans leurs implantations en Tunisie et les accompagne pour traiter l'ensemble de leurs demandes dans des domaines variés du droit des affaires.

Selim KNANI est également spécialisé en due diligence, notariat, constitution de sociétés, assistance lors des assemblées générales électives, gouvernance d'entreprises, réalisation des audits de pré-acquisition, organisation de data rooms, rédaction et des actes d'acquisition, d'investissement et de financement (lettre d'intention, contrat d'acquisition, convention de garantie, pacte d'actionnaires), coordination des relations auprès des autorités administratives et des autorités de marché.

### **Domaines d'expertise**

- Corporate
- Droit des affaires
- Droit des sociétés
- Fusions et acquisitions
- Private equity
- Droit bancaire et boursier
- Franchise

Avant de rejoindre Boussayene Knani & associés, il a eu une expérience au sein du cabinet Price Waterhouse Cooper.

### **Langues :**

Italien Français Anglais Arabe



**MAÎTRE MERIAM BOUSSAYENE**

### **AVOCATE À LA COUR**

**Meriam BOUSSAYENE** a rejoint le cabinet Boussayene Knani & associés en janvier 2020. Elle Intervient tant en conseil qu'en contentieux en droit civil et droit des affaires.

**Barreau : Tunis 2018**

### **FORMATION :**

**2013 :** Licence fondamentale en droit privé, faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

**2016 :** Master de recherche en droit des affaires, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

**2018 :** Institut supérieur de la profession d'avocat

**2020 :** Certificat d'aptitude à la profession d'avocat

### **Domaines d'expertise**

- Contentieux des affaires
- Droit Pénal des affaires
- Droit civil
- Droit des contrats civils et commerciaux
- Droit des sociétés
- Droit bancaire et bousier

### **Langues :**

Français Anglais Arabe



**MAÎTRE SALOUA DELLALOU**

### **AVOCATE À LA COUR**

**Saloua DELLALOU** a commencé sa carrière en 1992 au sein du cabinet Boussayene Knani & associés. Elle est chargée des affaires civiles, prud'homales et de recouvrement. Saloua DELLALOU est titulaire d'une maîtrise en Droit obtenue à Alger en 1990. Elle a été admise au CAPA à Tunis en 2007.

**Barreau : Tunis 2008**

### **FORMATION :**

**2008 :** Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, Tunis

**1992 :** Maîtrise en Droit Privé, faculté de droit et des sciences juridiques d'Annaba (Alger) sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

### **Langues :**

Français Arabe

### **Domaines d'expertise**

- Contentieux
- Recouvrement
- Droit pénal
- Droit Civil
- Droit Social
- Droit des contrats
- Droit des assurances
- Droit commercial
- Droit des sûretés



**MAÎTRE FARAH AMMAR**

## AVOCATE

Farah Ammar a rejoint Boussayene Knani & Associés en 2022. Elle assiste les entreprises nationales et étrangères dans la phase de développement de projet et réalise les rapports de due diligence.

Farah AMMAR est également spécialisée en droit de l'investissement et spécifiquement l'arbitrage d'investissement.

Elle est aussi spécialisée en arbitrage interne et international. Elle prépare les conclusions et assiste les clients dans toute la phase du contentieux arbitral.

Avant de rejoindre Boussayene Knani & Associés, elle a eu une expérience au sein d'un cabinet d'avocats affaires en Tunisie et s'est spécialisée dans les rapports de due diligence et le financement de projet d'énergies renouvelables.

Elle est membre du comité scientifique de la compétition d'arbitrage organisée par le Centre Saoudien de l'Arbitrage Commercial (SCCA moot).

**Barreau : Tunis 2022**

## FORMATION :

**2020 :** Master II en Droit des Affaires, Université de Carthage (Major de promotion).

**2019 :** Licence fondamentale en droit privé, Université de Carthage (Major de promotion).

### Domaines d'expertise

- Arbitrage interne
- Arbitrage international
- Arbitrage d'investissement (CIRDI)
- Droit des affaires
- Droit des sociétés
- Droit des contrats civils et commerciaux
- Droit immobilier
- Droit bancaire et boursier

### Activités associatives :

Membre du Club Rotaract Tunis Golfe parrainé par le Rotary Tunis Golfe. Cheffe de la mission législation au sein de la Coordination Nationale Rotaract Tunisie (CNRT) (AEDBF France)

### Langues :

Français Anglais Arabe



**MAÎTRE HAIFA DEBBICHE**

## **AVOCATE À LA COUR**

Haifa Debbiche a rejoint Boussayene Knani & Associés en 2021. Elle intervient en matière de contentieux prud'homal, commercial, et droit immobilier. Elle représente des sociétés tunisiennes ainsi que de grands groupes internationaux opérant dans divers secteurs.

Elle intervient sur des problématiques diverses en matière de relations collectives et individuelles de travail.

Avant de rejoindre Boussayene Knani & Associés, elle a eu une expérience au sein d'un cabinet d'avocats affaires en Tunisie.

**Barreau : Tunis 2020**

### **FORMATION :**

**2014 :** Master II en Droit Communautaire et relations Maghreb-Europe, Université de Carthage

**2012 :** Licence fondamentale en droit privé, Université de Carthage

### **Domaines d'expertise**

- Droit Social
- Droit des investissements
- Droit des contrats civils et commerciaux
- Droit immobilier
- Droit penal des affaires

### **Activités associatives :**

Membre du TOD (Tunisian Organization of Debates)

### **Langues :**

Français Anglais Arabe



**MAÎTRE MARWA BOUCHEFFA**

## AVOCATE À LA COUR

Haifa Debbiche a rejoint Boussayene Knani & Associés en 2021. Elle intervient en matière de contentieux prud'homal, commercial, et droit immobilier. Elle représente des sociétés tunisiennes ainsi que de grands groupes internationaux opérant dans divers secteurs.

Elle intervient sur des problématiques diverses en matière de relations collectives et individuelles de travail.

Avant de rejoindre Boussayene Knani & Associés, elle a eu une expérience au sein d'un cabinet d'avocats affaires en Tunisie.

**Barreau : Tunis 2020**

## FORMATION :

**2014 :** Master II en Droit Communautaire et relations Maghreb-Europe, Université de Carthage

**2012 :** Licence fondamentale en droit privé, Université de Carthage

### Domaines d'expertise

- Droit Social
- Droit des investissements
- Droit des contrats civils et commerciaux
- Droit immobilier
- Droit penal des affaires

### Activités associatives :

Membre du TOD (Tunisian Organization of Debates)

### Langues :

Français Anglais Arabe



## **SABER GHARBI**

Expert en banque et finance

Saber Gharbi gestionnaire bancaire et expert en risque de crédit, a rejoint Boussayene Knani & associés et BK World Advisory en 2018.

Il est doté d'une expérience de plus de 24 ans au sein d'entreprises et organisations internationales telles que Germela Allemagne, Fidelity Worldwide Investment UK, et Citibank.

Il dispose d'une solide expérience dans l'analyse du crédit et du risque, la mise en œuvre du processus des politiques et des réglementations, et dans le conseil des comités de gestion et aux membres du conseil d'administration en matière de politiques commerciales, de crédit et de risque.

Membre du conseil d'administration de la SIMPAR (filiale de la BNA Bank Tunisie) à partir de 2020.

Administrateur indépendant chargé du programme de restructuration des sociétés immobilières de la BNA.

Expert bancaire international, USAID & Expertise France couvrant la Tunisie et la Libye: Février 2017 – Mars 2020.

Credit-Risk Manager/ Middle Office Manager, ATIB Bank, Libye 2015 – 2019

Cash and Control Manager, Fidelity Worldwide Investment, Royaume-Uni et Luxembourg 2013 – 2015.

Directeur exécutif/ Conseiller financier, Rayen Worldwide Trading Company, Tunis, Tunisie 2013

Manager et Auditeur Senior du Risque de Crédit, Citibank, Tunis, Tunisie 1999 – 2012

### **Domaines d'expertise**

- Ingénierie financière
- Gestion des risques : vérification, évaluation et analyse des risques
- Mise en œuvre de stratégies de gestion des risques.
- Expertise des techniques d'analyse financière
- Droit bancaire
- Législation des changes
- Réglementations et produits financiers islamiques

## **FORMATION :**

**2001 :** Maîtrise des sciences en économie monétaire et bancaire avancée, Faculté des sciences économiques et de gestion. CAMPUS Tunis.

**2000 :** Licence en Economie Monétaire et Bancaire, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion. CAMPUS Tunis.

## **LANGUES :**

Arabe, Français et Anglais.



Boussayene Knani  
& Associés | Law Firm



[www.bkassocies.com](http://www.bkassocies.com)